

OFFRE D'EMPLOI Agents d'animation

Pour la rentrée scolaire de septembre 2017 :

La commune de Saint-Nazaire-les-Eymes recrute des agents d'animation 4 jours par semaine en période scolaire uniquement, pour le service de restauration scolaire et/ou le service temps d'activités périscolaires (TAP)

Descriptif poste cantine

- Aller chercher les enfants dans les classes et les accompagner jusqu'au Pôle Enfance en toute sécurité,
- Assister les enfants pendant le temps du repas si besoin,
- Assurer la surveillance des enfants pendant et après le temps de restauration et ce jusqu'à la reprise de l'école.

Descriptif poste TAP :

- Organiser des activités récréatives pour un groupe d'enfants (niveau maternelle et/ou élémentaire),
- Savoir intéresser les enfants et les faire participer de manière collective.

Spécificités des postes

Postes en période scolaire uniquement.

- Restauration scolaire : les lundis, mardis, jeudis, vendredis 11h15-13h30 ou de 11h30 à 13h45. (soit 09h par semaine).
- TAP : les lundis, mardis, jeudis, vendredis 15h40-16h40 (soit 4h par semaine).

Diplômes et compétences attendus :

- La possession du BAFA et/ou CAP petite enfance, serait un plus, expérience auprès des enfants appréciée,
- Savoir faire preuve d'autorité si besoin pour l'encadrement du groupe,
- Qualités requises : esprit dynamique, autonomie et sens des responsabilités.

Vous êtes disponible quelques semaines consécutives ou toute l'année scolaire.

Adressez votre candidature et votre CV avant le 10 juillet 2016 auprès de la mairie ou par mail : rh.sne@orange.fr

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Service du personnel ☎ 04 76 52 99 47.

CHANGEMENTS DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

Maureen PAQUET responsable du service Enfance Jeunesse en congé de maternité est remplacée par **Gwendoline MORO**.

Muriel MARCHAND, agent au service accueil/Etatcivil, mutée sur la commune du Cheylas, est remplacée depuis le 23 janvier par **Caroline ESCALLIER** déjà présente au sein des services administratifs depuis plusieurs mois.



Gwendoline MORO Caroline ESCALLIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

Révision du PLU

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été présenté par l'adjointe à l'urbanisme au Conseil municipal et a été suivi d'un débat.

Les trois orientations du PADD sont :

- Orientation n° 1 : préserver et valoriser le paysage / un village respectueux de son environnement.
- Orientation n° 2 : habiter et se loger à Saint-Nazaire-les-Eymes, partager un cadre de vie remarquable.
- Orientation n°3 : favoriser la dynamique économique.

La délibération retraçant les débats est affichée sur le panneau extérieur de la Mairie et est consultable sur le site Internet ou au service Affaires générales aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Dans le cadre de la prévention des cambriolages, notre policier municipal, Eric BOURDOUX, propose de rencontrer tout habitant pour aborder d'une façon personnalisée, les mesures à mettre en œuvre pour assurer au mieux la protection de son habitation. Rendez-vous à prendre auprès de la Police municipale ☎ 04 76 52 24 29

Ayez les bons réflexes :

- En cas d'absence, et ce même pour une courte durée, verrouillez toutes les ouvertures et volets de votre domicile.
- Ne dissimulez pas vos clés sous le paillason ou le pot de fleurs.

- Avant de laisser entrer quelqu'un dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.
- En cas de départ en vacances, signalez-le par l'intermédiaire de l'**Opération Tranquillité Vacances**.
- Ne laissez pas sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux de message indiquant la durée de votre absence.
- Prévenez un voisin de votre absence et faites relever votre courrier.

